



ACCESSIBILITE / ADAPTATION

Enjeux

- Permettre à tous d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie de la cité dans le cadre de la Loi de février 2005 sur le handicap.
- Prendre en compte la problématique du vieillissement et du handicap sur le territoire départemental

Objectifs

- Permettre l'égalité des droits et des chances pour tous.
- Rendre accessibles les voiries, espaces et bâtiments publics à tous.
- Rendre accessibles, adaptables et/ou adaptés des logements à tous les occupants.
- Etre reconnu référent en matière d'accessibilité / adaptation.

Principaux moyens réglementaires et opérationnels

Réglementaires

La Loi de février 2005 et ses décrets d'applications.
Les réglementations des financeurs.

Opérationnels

Des audits / diagnostics :

Un diagnostic accessibilité / adaptation : identifier les problématiques d'accessibilité et préconiser des solutions.

Pour les résidences HLM, foyers résidences...

Pour les voiries, espaces et bâtiments publics ("vill-et-âges pour tous")

Pour les particuliers et autres maîtres d'ouvrages

Un diagnostic stratégique patrimonial accessibilité pour les bailleurs HLM : construire une politique patrimoniale et intégrer l'accessibilité au Plan Stratégique Patrimoine.

Des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage :

Définir le contenu du programme de l'opération et rechercher son financement.

Pour les particuliers

Pour les bailleurs sociaux

Des missions de Maîtrise d'Ouvrage ou d'Accompagnement à la Maîtrise d'œuvre :

Concevoir ou valider le projet, suivre sa bonne réalisation.

Pour les bailleurs sociaux

Pour les associations, les communes

Partenariat avec les acteurs locaux :

Agir ensemble pour améliorer la prise en charge des personnes.

Avec les CLIC, les UAS (équipes APA), CODERPA, les CCAS et la MDPH...

Les atouts du PACT

- Un précurseur et une force réelle de propositions et d'expérimentation de l'accessibilité / adaptation depuis 1989
- Une approche : répondre à l'usage en s'appuyant sur la réglementation.
- Un acteur reconnu par les collectifs associatif représentant les divers handicaps et déficiences (APF, AFM, REMORA...), les institutionnels (DDE, CAM, Caisses de retraites, MDPH...), les partenaires locaux (CLIC, UAS, CCAS, CODERPA, structure GUIDE, associations d'aides à domicile, hôpitaux,) les financeurs, les maîtres d'ouvrages départementaux (particuliers, bailleurs HLM, collectivités locales et territoriales...), les services fiscaux,... comme référent garant de l'accessibilité/adaptation.
- Un expert au sein du pôle compétence "personnes âgées – personnes handicapées" de la Fédération Nationale des centres PACT. Ce pôle a expérimenté, après l'avoir conçu, le diagnostic accessibilité des espaces et bâtiments publics "vill-et âges pour tous".
- Un expert de l'accompagnement au maître d'ouvrage privé ou public sur toute la durée du projet, du diagnostic à la réception fin de travaux.
- Une équipe pluridisciplinaire : urbaniste, architecte, technicien du bâti spécialisé dans l'accessibilité/adaptation, conseiller habitat, ergothérapeute, formée, sensibilisée et impliquée.

Références du PACT

- Diagnostic accessibilité/adaptation résidences HLM
Diagnostiques pour trois bailleurs départementaux : FSM – TMH – OPH77 – 2005 à 2009
45 résidences et 4500 logements concernés
- Diagnostic accessibilité voirie, espaces et bâtiments publics
Les 8 mairies de la Communauté de Communes du CEDRE BRIARD – 1998
Salle du Conseil municipal – mairie de Coubert – 2007
Bureau de vote – mairie de Soignolles en Brie – 2007
Place de la mairie – Soisy sur Ecole – 2007
Communauté de Commune de Marne et Chantereine – "vill-et âges pour tous" – 2007/2008
Référent accessibilité commune de Trilport – 2007/2008
Voirie et espaces publics – commune de Cesson, de Trilport – 2007 à 2009
- Diagnostic stratégique patrimonial accessibilité pour les opérateurs HLM
SA TMH – 2007 à 2009
OPAC de Chelles - octobre 2007 / décembre 2008
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le financement de travaux d'accessibilité de bailleurs HLM
SA FSM – 700 logements ayant bénéficié de travaux améliorant l'accessibilité - 2006 à 2008
- Assistance à maîtrise d'ouvrage HLM lors de la mise en œuvre des travaux sur le volet accessibilité/adaptation : validation des APS/APD et CCTP
SA HLM : TMH, FSM – 2006 à 2009
- Formation / sensibilisation à l'accessibilité : mise en situation de handicaps
SA HLM TMH : personnel d'encadrement – 2008 – 2009
- Assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des particuliers handicapés pour adapter leur logement
Adaptation de 1460 logements de propriétaires occupant âgés ou handicapés depuis 1993
Adaptation depuis 2001 de 350 logements locatifs sociaux occupés par des locataires âgés ou handicapés
- Projet Fondation de France / Foyer de Villebouvet à Savigny le Temple – 2005/2006
Réinsertion en milieu ordinaire de vie d'une dizaine de personnes cérébro-lésées et/ou traumatisées crâniens par la recherche de logements adaptés
- Commission accessibilité
Membre du groupe de travail sur l'accessibilité urbaine de Pontault-Combault - depuis 2006
Membre de la sous commission Départementale Accessibilité DDE77 – depuis janvier 2007
Membre de la commission accessibilité de la commune de Trilport – depuis septembre 2007
Membre de la commission accessibilité de la commune de Cesson – depuis octobre 2007

